

<b>UFR</b>	<b>LCE</b>
<b>MENTION</b>	<b>Traduction et interprétation</b>
Se référer aux capacités votées dans l'annexe sur les capacités d'accueil en Master	Se référer aux capacités votées dans l'annexe sur les capacités d'accueil en Master

**NB** : Le M2 propose 2 itinéraires pédagogiques, en cohérence avec les spécialisations proposées (cf. les 2 tableaux ci-dessous).

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration de l'Université Paris Nanterre n°2018-156 relative aux admissions en Master subordonnées à l'examen du dossier du candidat :

<b>Intitulé de la mention :</b>	<b>Traduction et interprétation</b>
<b>Intitulé parcours-type (PT) :</b>	<b>Traduction anglaise spécialisée</b>
<b>Itinéraire pédagogique (IP) :</b>	<b>Traduction juridique et économique</b> (cf. le tableau ci-dessous pour le second itinéraire pédagogique)
<b>Modalités de recrutement</b>	<p><u>Recrutement sur dossier + épreuves écrites + épreuves orales</u> : tout dossier complet donne accès aux épreuves écrites (thème, version, dissertation en TAV, traduction audiovisuelle) ; seul.es les étudiant.es qui réussissent les épreuves écrites sont sélectionné.es sur dossier puis convoqué.es aux épreuves orales. 15 étudiant.es sont alors admis.es en M1 TAV.</p> <p>Précisions : Tout.e étudiant.e de M1 TEJ souhaitant changer d'itinéraire pédagogique (TAV) devra réussir ces épreuves.</p>
<b>Critères de recrutement</b>	<p><b>Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.</b></p> <p><b>Mention(s) de Master conseillée(s) :</b>  <i>Traduction et interprétation.</i>  <i>Droit-anglais, Economie-anglais.</i>  <i>Droit comparatif international, Economie et gestion internationales</i>  <i>Langues étrangères appliquées.</i>  <i>Droit</i>  <i>Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales.</i>  <i>Lettres, langues</i></p> <p><b>Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).</b></p> <p><b>En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants :</b>  - Notes en cours de traduction et de spécialité (économie, droit) et note du mémoire de M1 s'il y a lieu</p> <p><b>En matière d'expériences professionnelles, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants :</b> Stages dans le</p>

	<p>domaine de la traduction (tout domaine), du droit ou de l'économie</p> <p><b>Est/sont également apprécié/e/s :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Séjours à l'étranger</li> </ul> <p><b>Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master (détail sur <a href="http://masters.parisnanterre.fr">http://masters.parisnanterre.fr</a> )</b></p> <p><b>Précision :</b> pour les étudiants étrangers non francophones, le niveau C2 est requis.</p> <p><b>Pièce(s) spécifique(s) supplémentaire(s) : CV et lettre de motivation en anglais</b></p>
<b>Dates de dépôt des candidatures</b>	<p><b>Ouverture :</b></p> <p><b>Fermeture :</b></p>

<b>Intitulé de la mention :</b>	<b>Traduction et interprétation</b>
<b>Intitulé parcours-type (PT) :</b>	<b>Traduction anglaise spécialisée</b>
<b>Itinéraire pédagogique (IP) :</b>	<b>Traduction spécialisée audiovisuelle</b>
<b>Modalités de recrutement</b>	<p><u>Recrutement sur dossier + épreuves écrites + épreuves orales</u> : tout dossier complet donne accès aux épreuves écrites (thème, version, dissertation en TAV, traduction audiovisuelle) ; seul.es les étudiant.es qui réussissent les épreuves écrites sont sélectionné.es sur dossier puis convoqué.es aux épreuves orales. 15 étudiant.es sont alors admis.es en M1 TAV.</p> <p>Tout.e étudiant.e de M1 TAV souhaitant changer d'itinéraire pédagogique (-&gt;TEJ) devra réussir ces épreuves.</p>
<b>Critères de recrutement</b>	<p><b>Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.</b></p> <p><b>Mention(s) de Master conseillée(s) :</b></p> <p><i>Traduction et interprétation.</i></p> <p><i>Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales.</i></p> <p><i>Arts du Spectacle, Cinéma et audio-visuel, médias</i></p> <p><i>Langues étrangères appliquées.</i></p> <p><i>Bi-licences éco-anglais, droit-anglais</i></p> <p><i>Lettres, Humanités.</i></p> <p><b>Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).</b></p> <p><b>En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Notes en cours de traduction et de spécialité (cinéma, études culturelles), et note du mémoire de M1 s'il y a lieu</li> </ul> <p><b>En matière d'expériences professionnelles, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stages dans le domaine de la traduction (audiovisuelle ou autre) et du monde de l'audiovisuel</li> </ul> <p><b>Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master (détail sur <a href="http://masters.parisnanterre.fr">http://masters.parisnanterre.fr</a> )</b></p> <p><b>Précision :</b> pour les étudiants étrangers non francophones, le niveau C2 est requis.</p>

	<b>Pièce(s) spécifique(s) supplémentaire(s) : CV et lettre de motivation en anglais</b>
<b>Dates de dépôt des candidatures</b>	Se référer aux dates votées dans le tableau des périodes de candidatures en Master